Ce que cache la définition de la FAO

Une fois de plus, comme tous les deux ans, la FAO a publié son rapport « Situation des forêts du monde 2007 » (http://www.fao.org/docrep/009/a0773f/a0773f00.htm) qui « examine les progrès accomplis sur la voie d'une gestion durable des forêts ». Tout en admettant que « la déforestation se poursuit au rythme alarmant d'environ 13 millions d'hectares par an », la conclusion générale du rapport est que « les progrès sont réels », quoique « inégaux ».

On dirait qu'il n'est pas possible d'admettre la gravité de la situation actuelle des forêts et de l'environnement en général : le déboisement massif des mangroves pour faire de la place aux fermes crevettières, les vastes étendues de terres données en concession à l'agro-industrie (pour la plantation industrielle d'arbres ou de produits agricoles), l'industrie minière, les barrages hydroélectriques, l'exploitation industrielle du bois... autant d'activités qui impliquent la dégradation ou la destruction des forêts, avec toutes les répercussions sociales et économiques que cela comporte pour les communautés locales. Le rapport de la FAO ne mentionne pratiquement rien de tout cela. Il n'identifie pas non plus les causes sous-jacentes d'une telle destruction.

On affirme dans le rapport que certaines régions, « en particulier celles caractérisées par des économies en développement et des écosystèmes tropicaux, continuent à perdre des zones forestières et ne disposent pas d'institutions adéquates pour enrayer cette tendance ». Dans le cas de l'Afrique, on y lit que « l'aptitude des institutions à mettre en oeuvre une gestion durable des forêts est limitée, essentiellement en raison de la situation sociale et économique d'ensemble défavorable ».

À ce sujet, il semble opportun de rappeler ce que disait Assitou Ndinga, de la République démocratique du Congo, sur les facteurs extérieurs qui incident sur les décisions des organismes forestiers nationaux : « la mondialisation et l'inscription des Africains du Centre dans des réseaux de plus en plus denses de liens internationaux, amicaux et d'intérêts divers ont non seulement des effets positifs mais aussi des effets de contrainte émoussant leur engagement au service de la cause de leurs écosystèmes forestiers. En raison à la fois de l'hégémonie occidentale, de la culture de la sociologie des relations internationales dans les pays occidentaux et de la faiblesse du sentiment national chez les Africains ». Et il ajoutait que la diplomatie officielle occidentale « est souvent au service des forces dont les actions, dans le passé, ont été déstructurantes et appauvrissantes pour l'Afrique centrale ; des forces dont la préoccupation première est leur intérêt personnel mais qui instrumentalisent la puissance de leur État et les conventions internationales ». [cf Bulletin nº 107 du WRM]

À la non-reconnaissance de l'ampleur du déboisement et à l'absence d'un examen approfondi de ses causes vient s'ajouter une autre erreur : la définition suivant laquelle les plantations forestières industrielles appartiennent à une catégorie de forêts, celle des « forêts plantées ». Cette définition contribue à légitimer l'expansion de la monoculture d'arbres à grande échelle, en occultant la misère, l'exclusion et la destruction écologique qu'elle a laissées derrière elle dans de nombreux pays du Sud. La FAO emploie la notion de couvert forestier de façon erronée et confuse, le considérant comme l'équivalent de forêt et incluant les plantations. Le résultat en est que le degré

de destruction des forêts est sous-estimé et que la gravité des plantations forestières devient invisible. D'autre part, les informations que donne la FAO sur les plantations forestières cachent autant la nature du problème et son ampleur véritable (en ce qui concerne la superficie qu'elles couvrent dans les pays concernés) que les responsables, les mécanismes d'appropriation des biens naturels et les impacts sur les gens et l'environnement.

Nous ne disons pas que la FAO soit le seul responsable de la transformation de grandes étendues de divers écosystèmes (prairies, forêts, paramos) en « déserts verts » de plantations d'arbres. Il est indéniable que les moteurs d'une telle expansion sont surtout les grands intérêts économiques, dont l'industrie mondiale de la pâte et du papier en quête de matière première bon marché pour alimenter la surconsommation du Nord. Mais la FAO y a contribué, en tant qu'organisme « expert » qui joue un rôle actif dans les processus internationaux (tel le Sommet mondial sur le développement durable) et dont les orientations, la promotion et la légitimation peuvent être pris comme point de départ dans divers forums et domaines internationaux.

Pour montrer les conséquences que comporte le fait de définir les plantations forestières comme des forêts, nous commentons ci-dessous les sections du rapport intitulées : Plantations forestières, Régime forestier, Restauration des paysages forestiers et Foresterie et réduction de la pauvreté.

Les « forêts plantées » de la FAO

La section intitulée « Plantations forestières » (p. 88) comporte un tableau où figurent les 10 pays qui possédaient en 2005 la plus grande superficie de « forêts plantées » : les Etats-Unis, la Russie, le Japon, la Suède, la Pologne, la Finlande, le Brésil, l'Inde, la Chine et le Soudan.

Mis à part notre désaccord absolu avec l'idée saugrenue qu'on puisse « planter » un écosystème, le tableau est décidément trompeur. La définition de « forêt plantée » de la FAO met au même plan les « forêts à composante plantée » (comme dans le cas de la Finlande ou la Suède) et les « plantations à des fins de production », ces dernières composées en général d'essences exotiques à croissance rapide, comme celles qui avancent sur les territoires du pays du Sud et que les statistiques de la FAO ne mentionnent pas.

Depuis plus de dix ans nous faisons campagne à ce sujet, à partir des informations fournies par les communautés autochtones et paysannes, par les organisations sociales et environnementales, par des universitaires, des chercheurs, des personnes affectées et d'autres encore que ce problème inquiète. Nous avons des centaines d'articles et des livres qui reprennent des témoignages et dont le but est de donner l'occasion de s'exprimer à ceux qui ne peuvent pas le faire dans les instances de pouvoir.

Les recherches effectuées en Afrique du Sud, au Swaziland, en Ouganda, en Uruguay, au Brésil, au Chili, en Équateur, au Cambodge, en Thaïlande, au Vietnam et en Indonésie, et les témoignages recueillis dans ces pays et en Malaisie, en Inde, en Australie, au Kenya, en Nouvelle-Zélande, en Argentine, en Colombie, au Venezuela, au Ghana et ailleurs rendent compte des graves conséquences qu'a eues la monoculture d'arbres.

Or, seuls deux des pays mentionnés – le Brésil et l'Inde – figurent dans la liste de la FAO ; tous les autres en sont absents. Les plus de 2 millions d'hectares de plantations au Chili, les 3 millions d'hectares en Indonésie, le million et demi d'hectares en Afrique du Sud, les 5 millions au Brésil et les centaines de milliers d'hectares plantés d'arbres dans des dizaines de pays du Sud semblent ne pas exister. Pourtant, ces plantations existent et leurs effets ont été documentés.

De même, le tableau de la FAO escamote le pourcentage du territoire que les plantations occupent dans chaque pays ou région et, par là, l'incidence de leurs impacts. Par exemple, dans le cas du Swaziland, elles couvrent presque 10 % du territoire du pays et, de plus, elles se situent dans les meilleures terres. La même chose se passe à l'intérieur de nombreux pays, où certains états ou provinces contiennent des pourcentages très élevés de terres occupées par ces monocultures (Kwazulunatal en Afrique du Sud, Misiones en Argentine, Espirito Santo au Brésil, la Neuvième Région au Chili, etc.).

Régime forestier

« Dans toutes les régions, les forêts sont majoritairement le domaine de l'Etat », dit la FAO dans son rapport (p. 80), et elle ajoute : « A l'échelon mondial, 84 pour cent des forêts et 90 pour cent des autres terres boisées appartiennent à ce dernier ».

Dans cette section de la Partie 2 figure un graphique qui illustre les chiffres concernant la « propriété forestière » dans 19 pays de l'Asie du Sud-Est, et qui révèle que 92 % (soit 365 millions d'hectares de forêts) relèvent du domaine public, tandis que 1 % seulement appartient à l'industrie.

Ces chiffres cachent, en principe, deux choses : la première est que, bien qu'elles appartiennent au domaine public, de nombreuses forêts sont détruites par des entreprises qui les reçoivent en concession pour des activités extractives (l'exploitation forestière, l'industrie minière) et pour l'établissement de plantations ; la deuxième est que ces concessions leur donnent des droits qui impliquent que les forêts concernées appartiennent en fait au secteur privé.

Il s'agit là d'une réalité que l'on retrouve en Asie, en Afrique et en Amérique latine. Au Panama, le gouvernement a approuvé de grandes concessions pour le développement de l'industrie minière dans les forêts, au détriment des peuples qui les habitent, comme dans le cas de l'extraction de cuivre et d'or dans les territoires des Ngobe-Bugle et des Kuna. Dans la République démocratique du Congo, 103 entreprises forestières ont reçu, en 2005, des concessions qui comprennent 14,752,600 hectares de forêts. Au Gabon, la plupart des forêts ont déjà été assignées à des concessions forestières. Au Surinam, plus de la moitié du territoire est affecté à des concessions, au profit d'une poignée de personnes ; certaines d'entre elles sont destinées à l'extraction de bois et d'or dans des forêts tropicales qui sont d'une importance cruciale pour les Marunes. Le secteur forestier de la République centrafricaine est contrôlé par des entreprises et des capitaux d'origine française, qui interviennent dans l'exploitation de près de la moitié des 3,2 millions d'hectares de forêts cédés en régime de concession. Les concessions octroyées en Birmanie, dans l'État de Kachin (l'une des dernières grandes étendues de forêts intactes du Sud-Est asiatique continental) permettent à quelques élites de s'enrichir par l'extraction des ressources naturelles, l'exploitation du bois et les mines. Au Cambodge, vers la fin des années 1990 le gouvernement a distribué plus d'un million d'hectares, sous forme de concessions pour l'exploitation forestière – au détriment des terres et des forêts de la population locale qui, des générations durant, en a tiré sa subsistance – et pour l'établissement de plantations industrielles d'arbres qui, d'après le critère de la FAO, figureraient parmi les forêts.

De même, les plantations que l'entreprise de pâte et de papier Asia Pulp & Paper (APP) fait en Indonésie seraient incluses dans les statistiques concernant les forêts. APP a obtenu deux concessions pour établir des plantations d'arbres à pâte dans les provinces de Riau et Jambi. Dans cette dernière, l'essence choisie comme matière première est Acacia mangium. À ce jour, la superficie déjà transformée ou à transformer en « terre d'acacias » atteint 500 000 hectares. À Riau, l'entreprise est en train d'établir très rapidement des plantations pour pouvoir alimenter ses usines

de pâte ; pour ce faire, elle transforme des forêts en plantations et envahit des terres communautaires. Dans le Sud de Sumatra, APP possède une autre concession de 380 000 hectares. Pendant les années 1970, le gouvernement de l'Indonésie a classé dans le domaine 140 millions d'hectares de forêts, assurant ainsi le contrôle de l'État sur des forêts traditionnellement gérées par des milliers de communautés locales. Comme dans le cas des concessions pour l'exploitation forestière industrielle, le gouvernement octroie des concessions à l'industrie de la pâte et du papier sans considérer qui les habite ou qui a toujours utilisé les forêts (cf Bulletin nº 101 du WRM). À présent, il prévoit d'établir cinq millions d'hectares supplémentaires de plantations d'acacias pour la fabrication de pâte.

Restauration des paysages forestiers

Dans cette section (p. 76), la FAO explique que la restauration des paysages forestiers « implique de recourir à des approches pratiques qui ne tentent pas de faire réapparaître les forêts dans leur état originel », et d'adopter plutôt d'autres démarches « qui restaurent les fonctions des forêts et des arbres et intensifient leur contribution à la création de moyens d'existence et à une utilisation des sols durables ».

Pour illustrer ce modèle, la page consacrée à cette question inclut une photo dont la légende permet de voir clairement les objectifs visés : une « mosaïque de forêts plantées pour la production de bois et de forêts secondaires régénérées naturellement, en vue de protéger les vallées et les cours d'eau navigables » dans l'État de Bahia, au Brésil.

Entre 1970 et 1985, Bahia a perdu 70 % de ses forêts indigènes du fait de l'arrivée des entreprises de pâte et de papier Suzano-Bahia Sul, Aracruz, CAF, Santa Barbara Ltda. et Veracel. L'extrême sud de Bahia n'a plus que 4 % de la Mata Atlántica originelle, dans des réserves, et plus de la moitié des terres agricoles est entre les mains des entreprises. L'expulsion des travailleurs ruraux, des quilombolas (descendants d'esclaves), des indigènes et des petits agriculteurs a provoqué l'augmentation du nombre des favelas, le démembrement des groupes et des familles, la violence et la misère.

Ce processus de destruction est loin d'être une restauration. Un tel euphémisme cache la tragédie de l'occupation des territoires du Sud par des groupes de pouvoir qui cherchent des conditions favorables pour leurs monocultures d'arbres, c'est-à-dire une main-d'œuvre et des terres bon marché et des conditions en matière de sol, d'eau et de climat favorables à la croissance rapide d'arbres exotiques, ainsi que la possibilité d'éloigner de leurs propres pays la pollution et les conflits sociaux.

En septembre 2006, un groupe nombreux d'« hommes, femmes et jeunes, travailleurs ruraux et urbains, indigènes, écologistes, scientifiques, professeurs et étudiants » de Bahia dénonçait « la situation de dégradation et de misère dans laquelle se trouve la région de l'Extrême Sud de Bahia, situation suscitée par l'entreprise de pâte Veracel, une joint-venture de Stora Enso ». Dans leur lettre, ils affirmaient que l'entreprise avait laissé sans travail « près de 400 travailleurs [ruraux] », dont la plupart étaient allés s'installer dans la périphérie des villes voisines, et que « dans toute la région, la plantation extensive d'eucalyptus a provoqué la disparition de divers fleuves et ruisseaux » (cf Bulletin nº 110 du WRM).

Pour les gens, il ne s'agit pas de chiffres ni de statistiques, mais de situations tragiques qui mettent en danger leur vie et leur avenir.

La FAO mentionne dans cette section (p. 78) les liens possibles entre les programmes forestiers nationaux et les stratégies de réduction de la pauvreté, et commente les conclusions de divers entretiens avec des autorités gouvernementales. Une fois de plus, lorsqu'elle parle de la façon dont les « ressources forestières » bénéficient aux ménages ou de l'identification d'opportunités et de contraintes concernant le rôle de la foresterie dans l'atténuation de la pauvreté, elle passe sous silence le problème des plantations industrielles d'arbres.

Que faut-il entendre par « ressources forestières » ? Quand on parle des forêts et de leurs produits, il y aurait beaucoup à dire de ce qu'elles apportent aux communautés qui les habitent ou qui dépendent d'elles. Dans la forêt elles trouvent des aliments, comme du miel, des fruits, des graines, des glands, des racines, des tubercules, des insectes, des animaux sauvages ; elles utilisent les résines, le rotin, le bambou, les tanins, les colorants, les feuilles, la paille, les peaux, les cuirs, dans leur vie quotidienne ou comme source de revenus ; les plantes fourragères qu'on y trouve sont très importantes pour l'élevage de bétail, qu'il s'agisse de bovins, de moutons, de chèvres, d'ânes ou de chameaux. Sans oublier l'importance de la forêt en tant qu'écosystème, surtout en matière de régulation du cycle hydrologique.

Ici encore, le problème réside dans ce que cache la définition de la FAO qui met sur le même pied les plantations et les forêts. Derrière cet euphémisme se cache ce que sont en train de subir de nombreux peuples d'Asie, d'Amérique latine et d'Afrique, où les monocultures forestières détruisent l'agriculture paysanne, se substituent à la production d'aliments, empêchent l'application des réformes agraires nécessaires, la restitution et la démarcation des terres indigènes, expulsent les communautés de leurs terres et de leurs écosystèmes et démantèlent leur culture.

Les plantations d'acacias détruisent les forêts de Belum et de Temenggor, en Malaisie ; au Cambodge, les monocultures d'acacias, de pins et d'eucalyptus ont envahi les prairies que la population locale phnong utilise comme pâturage pour leur bétail, ainsi que les forêts et les cimetières ancestraux, éléments essentiels de la culture phnong. En Indonésie, on intensifie l'introduction de plantations d'arbres pour alimenter l'industrie de la pâte et du papier, ce qui a suscité des conflits d'ordre foncier avec les populations locales, comme l'indique le nombre considérable de plaintes et de réclamations présentées. En Équateur, en 2006, des jeunes de Muisne ont mené une action contre l'entreprise japonaise EUCAPACIFIC, dont les plantations d'arbres ont profondément atteint la région, épuisant l'eau, détruisant la flore et la faune autrefois abondantes que la population utilisait, et expulsant les habitants de la région. En Colombie, le Tribunal permanent des Peuples – Chapitre Colombie s'est réuni cette année pour juger les entreprises transnationales au sujet de la diversité biologique et de l'exploitation des ressources naturelles du pays, et il a accusé Smurfit Kapa – Cartón de Colombia de « violation des droits humains, environnementaux, sociaux et culturels », de « destruction de forêts humides tropicales, de forêts andines et d'autres écosystèmes et de détruire le tissu social, les moyens de production traditionnels et culturels des communautés, de supprimer et de contaminer les ressources hydriques, d'influer sur la formulation de politiques gouvernementales dans le pays et de faire pression sur des fonctionnaires de l'État pour favoriser les intérêts de la multinationale ».

À leur arrivée, les entreprises forestières font de belles promesses et vendent le message qu'elles « offrent des opportunités d'emploi, même dans les régions les plus reculées du pays ». Pourtant, les recherches et les témoignages montrent une réalité très différente (cf "Promesas de empleo y destrucción del trabajo", http://www.wrm.org.uy/paises/Brasil/faseESP.pdf, et Bulletins nº 74 et nº 69 du WRM). Les chiffres concernant l'emploi finissent par être très éloignés de ce qu'on avait

annoncé ; quant au travail dans les plantations, il est généralement saisonnier, sous-traité et mal rémunéré, et les conditions en sont souvent déplorables.

Nous pourrions mentionner bien d’autres cas parmi ceux que nous constatons et dénonçons dans notre campagne contre les plantations industrielles d’arbres ; malheureusement, les exemples abondent.

Tandis que les peuples et les mouvements sociaux réclament la souveraineté alimentaire, la FAO suit d’autres chemins qui vont dans le sens opposé. Il serait temps que cet organisme s’occupe des causes sous-jacentes du déboisement. Nous aimerions voir un rapport qui traite en profondeur des problèmes causés par l’inégalité dans la propriété de la terre, par l’absence de démocratie participative, par l’influence des militaires, par l’exploitation des zones rurales par des élites urbaines, par la consommation excessive dans les pays de hauts revenus, par l’industrialisation incontrôlée, autant de facteurs qui sont à l’origine de la destruction et de la dégradation des forêts.

De même, si la FAO aspire à être l’organisme mondial qui met en lumière la situation des forêts du monde dans le but de les protéger et les préserver, il lui appartient de rendre visible, une fois pour toutes, le grave problème que représente l’expansion des monocultures industrielles d’arbres faite au détriment des territoires, des écosystèmes et des peuples des pays du Sud. La FAO a la responsabilité de donner une voix et un espace à ces questionnements.

Pour commencer, il faut qu’elle reconnaisse que les plantations ne sont pas des forêts et qu’elle supprime définitivement l’inclusion insoutenable des monocultures d’arbres parmi les catégories de forêts.